Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 12 Dhoulhajja 1444
30 Juin 2023

N° 77

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1660**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1660**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1664**
Homologation de résolutions **1664**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1664**
Avis aux créanciers..... **1666**
Convocations
Sociétés anonymes **1667**
Divers
Avis au public..... **1670**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société BYBIO

Capital social : 670 000 DT

Siège social : 87, Avenue La République Mégrine

Objet social : Fabrication Produits Alimentaires Biologique

Identifiant Unique : 1665038R/A/M/000

Suivant PV de l'AGE du 16-5-2023, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 30-5-2023, enregistrement n°23702903, Quittance n°046974, et contrats de cession de parts entre Mme Sana Saadani et Mme Sanhaji Selima Sanhaji, Mme Jnina Ouerfeli et Mme Najiba Kamoun. Et contrat de cession de parts entre Mme Hana Araar et Mme Sanhaji Selima Sanhaji.

Il a été décidé d'accepter les nouveaux associés, d'où le changement de la répartition du capital social qui devient comme suit :

- Mme Sana Saadani, 3752 parts pour 375 200 DT ;
- Mme Syrine Guettat, 1072 parts pour 107 200 DT;
- Mr Haythem Dridi, 1005 parts pour 100 500 DT;
- Mme Sanhaji Selima Sanhaji, 670 parts pour 67 000 DT ;
- Mme Hana Araar 67 parts pour 6 700 DT ;
- Mme Jnina Ouerfeli 67 parts pour 6 700 DT;
- Mme Najiba Kamoun 67 parts pour 6 700 DT.

Dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 31 Mai 2023.

2023R01695SRLB2

Société BYBIO

Changement de la Forme Juridique

Capital social : 670 000 DT

Siège social : 87, Avenue La République Mégrine

Objet social : Fabrication Produits Alimentaires Biologique

Identifiant unique : 1665038R/A/M/000

Suivant PV de l'AGE du 17-5-2023, enregistré le 30-5-2023 à la recette des finances de Mégrine le 30-5-2023, enregistrement n°23502904, quittance n°046982, il a été décidé le changement de la forme juridique pour devenir une Société Anonyme au lieu d'une Société à Responsabilité Limitée.

Dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 13 Juin 2023.

2023R01696SRLB2

Dissolution de la société et nomination un liquidateur

Société Arados Phénix (société en liquidation)

Siège social : cité al faouz Mnihla Ariana

Capital : 1.000,000 D

M/U : 1703111Y

Conformément au P.V de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances cité Tadhamon sous le n°23502275 le 4/5/2023 reçu n°0044057 il a été décidé la dissolution de la société et la nomination de Mr Khalil el Jed comme liquidateur.

Il appartient à tous les créanciers de la société Arados phénix de présenter leurs dettes au Liquidateur soit directement à son bureau sis au 19 Rue de Libye Lafayette Tunis soit par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 15 jours à partir de cette publication.

Cette publication a été déposée au registre national des entreprises sous le n°2023127901 le 15/6/2023.

2023401679SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 9/6/2023 enregistré à la recette des finances Av de l'indépendance Bardo du 21/6/2023 quittance n°M049831 enregistrement n°23202377. Mr Kamel B Hssen B Abdelkader Dbara CIN n°06534586 a vendu et cédé à Mr Yassine B Ahmed B Saiid Korchani CIN 06536151, la totalité de deux fonds de commerce, sis à Immeuble mouradi Rue Ibn Abi Dhiaf Touta Bardo.

Toute opposition doit être signifiée à l'adresse du fonds de commerce sis à Immeuble mouradi rue Ibn Abi Dhiaf Touta Bardo dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent au J.O.R.T sous peine de nullité.

Le présent avis a été également publié aux journaux le Temps et Essabeh du 24/6/2023.

2023T00663FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré à la Recette des Finances d'Hammamet le15/06/2023, quittance n°23203400, n° d'enregistrement M086601, Monsieur Mohamed Najib ben Moncef Ben Abdelkader Dronga a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que commerce de produits électroménagers sis à l'Avenue La République - joumhouria - Hammamet 8050 Nabeul à la société STE Colina Tunisiana Communication «STE CO-TU-COM enregistré au registre national des entreprises sous le n°0963716L Représentée par son gérant M. Zouheir Ferjani.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de maître Walid Zitoun avocat à son bureau sis à l'Avenue Les Nations Unis immeuble La Palma 1er étage bureau n°1 Hammamet, dans les délais de 20 jours de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été parue aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 21/6/2023.

2023T00664FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de vente daté le 22/9/2022 enregistré à la recette des finances à Médenine le 22/9/2022 reçu n°M087787 enregistré n°22203203, Monsieur Wajdi Ben Sassi Ben Ali Lehioui titulaire de la CIN n°13400889 délivrée le 28/3/2008 a vendu tout le fonds de commerce sis à la route Bengardane klm 3 ayant pour activité principale vente des pièces de recharge autos et engins "AL BARAKA" avec tous ses éléments physiques et moraux à Monsieur Mohamed Ali Ben Sassi Ben Ali Lehioui titulaire de la CIN n°13409721 délivrée daté du 25/01/2011.

Toute opposition est recevable au fonds dans un délai maximum de vingt jours de la date d'édition de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

A été publiée au journal le Quotidien le 27 mai 2023.

2023R01691FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé à la municipalité Alksiba Ethrayette le 8/5/2023 enregistré à la recette des finances 8/5/2023 sous n°23201428 reçu de Ezawia Sousse le n°M020813, M Ala Echatti CIN 06991058 a vendu à M Wael Boudgiga CIN 08983959 la totalité de son fonds de commerce (Des Viande Blanche) sis à Ethrayette commerce (Vente avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cette annonce a été publiée au quotidien Tunisien «Achourouk» paru le 24/6/2023, les oppositions doivent être faites dans les vingtaines des jours suivant la parution du présent extrait entre les mains de l'avocat Maître Ben Ameur Hssen sis à l'Avenue 3 Août Sousse. M.F : 575870J/A/P/000

2023S00786FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 22/9/2020 et enregistré à la recette des finances du Mahdia le 23/9/2020 quittance n°M038360, n° enregistrement 20202498. Mme Saiida Zayadi a vendu à Monsieur Frej Mahmoud la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, ayant pour activité des parfums, des cosmétiques, et de diverses fabrications artisanales en détail, auxquelles s'ajoutent la vente et commerce de matières «agro-alimentaires» de toutes sortes, au local sis à l'avenue Ali Belhouan Mahdia. Les oppositions doivent être formulées entre les mains de Maître Hédi Mansouri Avocat à la cour de cassation à son cabinet sis à l'avenue Ali Belhouane immeuble Assila étage n°1 bureau n°2 Mahdia dans un délai de vingt jours à compter de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne. Ceci a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le jeudi du 8/6/2023.

2023S00789FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 5/10/2022 et enregistré à la recette des finances du Ksour-Essef Mahdia quittance n°M051444, n° d'enregistrement 22201313. Monsieur Naceur Saiid a vendu à Monsieur Abederazzak Cheryak la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, ayant pour activité Commerce de verre et miroir au local sis au Braada Mahdia.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains du Maître Hedi Mansouri Avocat à la cour de cassation à son cabinet sis à l'avenue Ali Belhouane immeuble Assila étage n°1 bureau n°2 Mahdia dans un délai de vingt jours à compter de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Ceci a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le jeudi du 8/6/2023.

2023S00790FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 27/3/2023, enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse (reçu n°MO62704 enregistrement n°23203594), Mr Maher Ben Mohamed Mahmoud titulaire de la CIN n°04789876, a cédé à madame Ibtissem Gharsa titulaire de la CIN n°07684228, un fonds de commerce d'un local appartenant à monsieur Ali Ben Tawfik Jguam, sis et exploité à la Rue El Maamoun zone EL Bhayer Hammam Sousse, comprenant les éléments corporels et incorporels, au Prix de dix mille dinars.

Les oppositions seront reçues au bureau de Maître Ben Hamouda Sami Avocat à la cour de cassation Rue Hmida Jerbi "Immeuble Dahmoul" Sousse dans les 20 jours des publications légales de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal "le Quotidien" en date du 24/6/2023.

2023S00792FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 15/6/2023 et enregistré à la recette des finances de la route de Tunis Sfax le 16/6/2023, sous le numéro de quittance M065021 et numéro d'enregistrement 23202220, Monsieur Walid Issa (qui a changé son nom de famille par un jugement du tribunal de 1ère instance Sfax2, il était Walid Saadaoui) a vendu à Monsieur Bilel Sassi, la totalité du fonds de commerce, sis à l'avenue 5 Août immeuble Triki Sfax, dont l'activité est pizzeria, crêperie et sandwich.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours entre les mains de Maître Baccar Amine avocat sis au 13 rue Léopold Senghor immeuble Kammoun 3000 - Sfax.

Un extrait a été publié au Journal le Temps du 24/6/2023.

2023X00864FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé avec signature légalisée le 9/6/2023 et enregistré à la recette des finances route de Tunis à Sfax le 9/6/2023 sous le n°23202114 reçu n°M062669, Mlle Yasmine ben Chafik warda domicilié à rte Sidi Mansour km5 cité Wafa 3 n°2 Sfax, titulaire de la C.I.N n°11055222, a vendu à Mme Nedra ben El Hadi Warda domicilié à la route Rte Habana km 4 Cité Raiahine Sfax titulaire de la C.I.N n°08167093, la totalité du fonds de commerce d'une librairie, sis à la route Sidi Mansour km 4.5 cité el menchia rue kobli n°4 Sfax destiné.

Les oppositions doivent être présenté à l'adresse du rédacteur du contrat de vente du fonds de commerce Maître Kais Megdiche sis au 12 Rue Salem Harzallah 3000 Sfax ou une copie de l'acte de vente a été déposée, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la présente publication au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal El Sabeh en date du 21/6/2023.

2023X00870FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 24/5/2023 enregistré à la recette des finances à l'Ariana 12/6/2023, Quittance n°M063838 Enregistrement n°23203775, Mr Marwane El Hablani titulaire de la carte d'identité 07482491 délivrée le 17/2/2021 a vendu à la société Gaura Distribution au capital de 10000 dinars société unipersonnelle à responsabilité limitée sis au 7 rue Mondes France 2080 Ariana Madina Matricule Fiscal 1779767Z par sa gérante Imen Ksouri demeurant à la rue elbortokal Dar Fadhal Sokra Ariana titulaire de la carte d'identité n°07421956 délivrée le 14/6/2018 l'ensemble d'un fonds de commerce (tout commerce) avec tous ses éléments corporels et incorporels et qui est évalué d'un montant global de 55 000 000 sis au 7 rue Mondes France 2080 Ariana Madina.

Toute opposition sera faite au Cabinet Maître Tijani Halima 67 Rue Habib Bourguiba Immeuble Farah 1er étage bureau n°16 Nouvelle Ariana dans les 20 jours qui suivent la parution de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette vente est publiée au journal le Quotidien paru le 18/6/2023.

2023401666FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue El Jazira le 21/6/2023 sous le n°23201914 quittance n°M040955. Mr Ali Ben Mohamed Ben Mohamed Salah Fejjeri CIN n°00328925 a cédé à Mr Saad Ben Mabrouk Ben Saad Bouabidi CIN n°04830204 la totalité du fonds de commerce sis à 10 bis Rue Essabaghin Tunis exploité comme tous commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Mr Saad Ben Mabrouk Ben Saad Bouabidi à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 23/6/2023.

2023401672FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte ssp, en date du 31 mai 2023 et enregistré à la recette des finances citée administrative Ariana en date du 01 juin 2023 (enregistrement 23203525/quittance M060992), Mme Chedia ABED, titulaire de la CIN n°08702976, demeurante au 15 rue Mouatana Cité Ennassim Borj louzir Ariana, a vendu à Mr Abdelmajid GHARSALLAH, titulaire de la CIN n°06562081 demeurant au 14 Av Hédi Chakir Olten Khaznadar Tunis, tout le fonds de commerce sis au rez-de-chaussée 44 Av Habib Bourguiba Nouvelle Ariana (vente fruits secs). Toute opposition doit être déclarée dans les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne auprès de l'acheteur. Cet avis a été publié au journal Achourouk, en date du 21 juin 2023.

2023401675FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé rédigé en date de 8/6/2023 enregistré à la recette des finances Borj Louzir le 20/6/2023 sous le n°23202539 quittance n°M051434, la société Touati Textiles, société unipersonnelle à responsabilité limitée ayant le matricule fiscal n°01555499G son siège social à 116 rue Mostapha Mohsen Borj Louzir Ariana, a vendu à la société AFkarts Signalétique, société à responsabilité limitée ayant le matricule fiscal 1811049N dont le siège social sis à l'avenue Jawdet El hayat n°109 Choutrana 1- Soukra, la totalité du fonds de commerce sis à 116 rue Mostapha Mohsen Borj Louzir Ariana exploité dans l'exercice de l'activité principale du commerce du textiles en détail et l'activité secondaire du commerce du bois et la fabrication des produits en bois.

Toute opposition doit être faite entre les mains de la vendeuse en la personne de son représentant légal Monsieur Rayen Touati demeurant à bloc C1-5 résidence Leila Nour Jaafer Raoued Ariana, dans un délai de 20 jours de la date de la publication de la présente vente au J.O.R.T.

Cette vente a fait l'objet d'une publication au journal «Le Quotidien» de 24/6/2023.

2023401686FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé en date du 31 mai 2023 enregistré à la recette des finances d'El Manar, Tunis sous le n°23201557, quittance n°M039156 Mme Radhia El Jemi, titulaire de la carte d'identité nationale n°00752239 demeurant au 4, Rue Leuvri, Montfleury, Tunis, a vendu le fonds de commerce à M.Mohamed Ahmed titulaire de la carte d'identité nationale n°03811700 destiné vente fruits secs exploité au local sis au 2 Rue 6513 Cité Ibn Khaldoun, Tunis avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce vendu dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au journal officiel de la

République Tunisienne, toute opposition après les délais légaux sera nulle et non avenues. Cet avis a été publié en au journal Le Quotidien du 15/6/2023.

2023401687FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 21/6/2023 enregistré à la recette des finances Raoued - Ariana le 21/6/2023 sous le n°MO74395, quittance n°23203220. Monsieur Mohamed Walid Ben Chedli Ben Kmaiss Ben Nasr, demeurant à la Rue el Aouzai n°26 Chotrana a cédé à Monsieur Rabi Ben Mohamed Ben Sadok Ayedi demeurant au 22 Rue Khartoum Cité ennafati El Mourouj El Mornaguia Manouba la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la Rue El Mourouj n°4 Cité la Ghazelle Ariana avec un prix de Trente mille Dinars 30.000.000.

Toutes oppositions doivent être faites entres les mains de l'avocat Maître Mazen Ahmed sis 1 Bis Rue Abou Doulama Tunis, dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 24 juin 2023.

2023401692FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte de location enregistré à la recette des finances de Bardo daté du 19/5/2023 n° d'enregistrement 23301882 quittance n°M043168 Mr Kamel Ben Belgacem Ben Hadj Salah a loué à Mme Mariem Bent Amara Belghith tout le fonds de commerce exploité comme cafétéria et fast-food sis à l'avenue Habib Bourguiba B76 avenue de l'orange Bardo Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels pour une durée de cinq (05) ans renouvelable à partir du 01/5/2023 au 30/4/2028.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 23/6/2023.

2023T00661FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la Recette des Finances de Djerba le 15/5/2023, quittance n°M040108, n° d'enregistrement 23302136. Mr Bechir Daghari, demeurant à Midoun Djerba titulaire de la C.I.N n°03548135 a loué à Mme Salma Mahdhawi titulaire de la C.I.N n°13444978 demeurant au Beni Khdach Médenine, la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce de vente d'alimentation en détail, sis à la rue Salah ben Youssef Midoun Djerba, dans la totalité de ses éléments corporels et incorporels pour une durée de 2 ans renouvelables commençant le 1er Mai 2023.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains du locataire dans les lieux du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cet avis au J.O.R.T.

Le présent avis a été publié aux journaux Essabeh et le Temps le 17/6/2023.

2023R01693FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p légalisé en date de 19/5/2023 à la municipalité la Marsa enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse - Sousse le 22/5/2023 sous le n°23303406 quittance n°M60087, Kamel Kodsi a loué à Nourhen Barkett Allah la totalité du fonds de commerce au R.N.E sous le N°A9110412014 et qui est exploité comme Café 1ère catégorie sis à la zone touristique Hammam Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront faites au lieu du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de cette publication.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 14/6/2023.

2023S00763FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 9/6/2023, enregistré à la R.F de Abu al Kassem al Chebbi Sfax le 20/6/2023 quittance n°M063388 enregistrement n°23302863 Madame Chabbouh Mounira CIN n°01227826 sise à la rue al Hossein Ibn Ali n°25 Chihia Sfax a loué à Monsieur Lajmi Walid CIN n° 05346214 sis à la rue le militant Mohamed Yaaich Gremda Sfax le F.C qui consiste à la production et vente des bijoux et des accessoires en or et en argent, sis à rue sidi bel Hasan n°34 Sfax Médina Sfax.

La location englobe les éléments incorporels et Corporels.

Toutes personnes voulant former opposition durant les 20 jours suivant l'insertion de cette annonce au J.O.R.T doivent s'adresser à Madame Chabbouh Mounira à son adresse sus indiquée où est déposée une copie légale du contrat de location.

Cet extrait est publié aux journaux Essabeh et Le Temps du 26 juin 2023 n°2300377.

2023X00862FCCC3

Location d'un fonds de commerce en gérance libre

Suivant un contrat SSP rédigé par maître Mohamed Karim Souissi l'avocat en date du 4/5/2023, enregistré à la recette des finances la Marsa en date du 22/5/2023, sous le n° d'enregistrement 23303905, quittance n°80706, messieurs Mohamed Dhafer Ben Mohamed Essaleh Ben Chadhli Belkhouja titulaire de la CIN n°04762104 et Mohamed Mouldi Ben Hédi Ben Mohamed Essid titulaire de la CIN n°00320808, ont loué en gérance libre le fonds de commerce sis à 02 rue Mahmoud Beyrem Ettounsi La Marsa, de superficie 35 mètres carrés, à la société Senores Hermanos AyB Compania SHABC, SARL en cours de constitution, représentée par ses gérants Mr Atef Ben Zouhaier Zaabi titulaire de la CIN n°07216539 et Mr Bechir Ben Samir Ben Bechir Aissaoui de CIN 09627224, qui ont accepté la location pour une période de cinq ans renouvelables à partir du 01/6/2023 au 31/5/2028.

2023401676FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un SYNDICAT ARINES

Vu le PV de séance en date du 14/5/2023 enregistré à la recette des finances Nouvelle médina sous le n°23701744 en date du 25/3/2023 quittance n°M027772, l'association de propriétaires de la Résidence des Arens sis à la Nouvelle Médina 3 a été formée, représenté par Mrs Moez Gadour président, Mohamed Choura Trésorier, Mohamed El Hedi Mansi et Mme Nadia Daoud Membres.

2023R01686APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement d'un syndicat

Selon PV de l'assemblée générale extraordinaire du syndicat des propriétaires de la résidence Kéhia Chouchet Radés en date du 14/5/2023 enregistré à la recette des finances de Radés le 25-5-2023 sous le numéro 23701591 quittance n°M033132 validée par l'arrêté n°2760 de la municipalité de Radés en date du 15 Juin 2023, il a été décidé de nommer : - Mohamed Sahbi Missaoui : Président. Rachid Abdelhak : Vice-président. - Mohamed Anis Rekik : Trésorier. - Imen Werfelli : Secrétaire générale. Nassredine Rebhi et Belhassen Albouchi : Membres.

2023R01687APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

AMEN-BANK, société Anonyme siège social Avenue Mohamed V - 1002 Tunis, R.C n°B176041996, RNE n°0000221M, En sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

La société Dimassi Textiles "DIMATEX" S.A.R.L, registre de commerce n°B1111171996 siège social au 56 Avenue de la Liberté Tunis.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, rue Mikhaïl Naimy Hammam Sousse, M.F : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété objet du Titre Foncier n°6394 Monastir, d'une superficie de 7027 m², situé à cité Erriadh 2 - 18 janvier Ksar Helal, consistant en une usine composé d'un rez-de-chaussée et un premier étage Superficie couverte de l'administration 317 m², Dépôt 150 m² couvert charpente.

7 espaces couvert du 2396 m² charpente.

Loge gardian. transfo. chambre de pression de gaz de 12 m² Parking couvert en charpente 284 m².

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Monastir le 26/7/2023 à 9h.

Mise à prix :

Quatre million quatre cent quatre vingt neuf mille cent quatre vingt Dinars (4.489.180,000D), avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2023S00788VEPA1

Vente aux enchères d'un fonds de commerce

Créancier demandeur de poursuite : Fathia Jarray, Karim Ilsa, Mohamed Charfeddine et Khalifa Meskini, demeurants à Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Zouheir Suilem avocat demeurant à la Rue Nafta n°31 Sousse.

Debater saisie : Sté «Nouvelle Etape» SARL, Inscrite au Registre du commerce sous le n°B0946712004 Identifiant unique N°0895656K, demeurant à la Rue les orangés khezama est - Sousse.

Titre d'exécution : expédition exécutoire n°67227 de jugement de cour de 1ère instance de Sousse du 4/10/2021 ordonnant la vente de fonds de commerce sis à la Rue les orangés Khezama - Sousse.

Le fonds de commerce objet de la vente : C'est un fonds pour le commerce d'un Restaurant oriental connue sous le nom «RESTAURANT BEYROUTHY» revenant à la propriété de la débitrice avec tous ses éléments qui consiste en qui ce suit :

Les éléments incorporels : la clientèle l'achalandage le droit au bail l'enregistrement Inscrite au Registre de commerce sous le n°B0946712004 Identifiant unique N°0895656K.

Les éléments corporels : N'existe pas.

Mise à prix : Cent soixante treize mille cinq cent dinars (173.500d000).

- Les éléments corporels : 0 d.

- Les éléments incorporels : 173.500d000.

Les frais : les frais de vente sont à la charge de l'acheteur.

Date et lieu de vente : le mercredi 12/7/2023 à partir de 10h du matin au siège du fonds de commerce sis à la Rue les orangés Khezama est Sousse.

Toute personne peut visiter le fonds et consulter le cahier des charges auprès d'huissier de justice durant la semaine.

La visite du fonds : Pour toute personne veut participer à la vente doit consigner 10% du prix suivant un chèque certifié ou en espèce auprès de Huissier de justice.

L'adjudication ne sera prononcée que lors de paiement du prix et des frais suivant un chèque certifié ou en espèce.

2023S00800VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

D'un immeuble immatriculé

Avocat poursuivant : Maître Chakroun Mondher avocat à la cour, sis à Sfax, Imm quatre saisons, Bloc C 6ème étage Bureau N C6/2 Beb Bhar Sfax. Matricule fiscal 0502060EAP000.

Partie poursuivante : Société Tunisienne de Banque, représentée pour cette fin par son P.D.G dont le siège social est à Tunis, rue Hédi Nouira, Matricule fiscal 001237/A/P/M/00000.

Parties poursuivies : 1- Société des travaux publiques Mohamed Achich et compagnie S.A.R.L représentée pour cette fin par son gérant inscrite au R.C sous le n°49, sise à Sfax, route Gremda km 1.5 immeuble Gdoura Sfax (en sa qualité de débitrice).

2- Zohra ben Ahmed ben Houssine épouse Achich, femme au foyer, demeurant à la route de Gremda km 1.5 ceinture n°5 immeuble Gdoura, Sfax (en sa qualité de caution hypothécaire).

Propriété à vendre :

La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°35123 Sfax dénommé «Ezdihar» qui consiste en un terrain nu sis à Sfax dans l'angle de deux rues, sud-ouest, clôturé du coté nord et du coté Est, Au sud et à l'ouest, il n'y a pas de frontières qui marquent les limites du terrain.

Le terrain se situe à Sfax, route de Gabès km 5.5 dans un endroit qui s'éloigne de ladite route à partir de son extrémité nord de 800 mètres à travers une rue.

L'immeuble est viabilisé et se situe dans une zone d'habitation. Le terrain est limité au sud par une rue, à l'ouest par la rue Mohamed Ali Elhammi, à l'est par Mongi Elaidi et Moncef Jemel, et au nord par Tahar Jlassi sa superficie est de 1328 mètres carrés.

Mise à prix : Le prix de l'adjudication est estimée d'après l'expert judiciaire Mohamed Walha suivant son rapport élaboré le 16/12/2022 à cent quatre vingt deux mille dinars (182.000d, 000) frais de l'adjudication en sus.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mercredi vingt six juillet deux mille vingt trois (26/7/2023) à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2 sis à rue Ahmed Aloulou prés de la CNSS à partir de neuf heures du matin.

Visite de l'immeuble : Elle se fait tous les jours de la semaine pendant les heures du travail. Pour plus de renseignements tout intéressé peut s'adresser à l'avocat poursuivant maître Mondher Chakroun dans l'adresse de son cabinet ci-dessus indiqué ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. -Les étrangers qui veulent participer à l'adjudication doivent au préalable avoir l'autorisation du gouverneur de Sfax.

L'enchère se fait sur la base du prix d'adjudication évalué à cent quatre vingt deux mille dinars (182.000d, 000). Les enchères sont obligatoirement portées par l'intermédiaire d'un avocat.

2023X00863VEPA1

Vente aux enchères publiques après rabais de 40%

Etude Me Mohamed Tahar Turki

Avocat à la cour de cassation

31 Avenue Farhat Hached Sfax

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques le lundi 17 juillet 2023 (17/7/2023) à 9 heures du matin et suivant à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax et conformément au cahier des charges objet de l'affaire n°5701 ventes aux enchères publiques.

Partie poursuivante : Banque Tunisienne De Solidarité, société anonyme en la personne de son représentant légal, demeurant dans son siège social 56 avenue Mohamed V et dans son domicile élu chez Maître Mohamed Tahar Turki ; Avocat à la cour de cassation, 31 Avenue Farhat Hached Sfax. Son, registre de commerce au tribunal de 1ère instance de Tunis est B1162831997 (Créancier)

Partie saisie : Maher Ben Youssef Ben Amor, commerçant, demeurant à el métrai bénin Sfax titulaire de la CIN numéro 08406258 du 18/6/2007. (Débiteur)

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Tahar Turki; Avocat à la cour de cassation 31 Avenue Farhat Hached Sfax. Matricule fiscal : 630104/N/A/P/000

Immeuble saisi : la totalité du moitié nord-ouest de toute la parcelle du terrain agricole sis à la zone du Ktétna Dhreai Ben Zied par la route de la saltnia localité d'el amra gouvernorat de Sfax km 11 ayant une forme rectangulaire de superficie totale égale à 16.2 marja complanté de 58 pieds d'oliviers dont 3 lignes du nord-ouest au sud est renfermant chacun 21 pieds âgées entre 8 et 10 ans et 3 creux non plantés du côté sud-ouest.

Elle n'est pas délimitée sauf selon le labour. Selon quelque voisin elle est limitée au sud est par Hosni Awled Hsan et au nord est par Mabrouk Hamrouni et Ajmi chacun d'un côté et puis par une route goudronnée et du côté nord-ouest par un passage en sable dur et puis par Ibrahim Chéwich, la propriété revient à la partie saisie en vertu du contrat d'achat par acte notarié des 2 notaires Adel Gmati et Nassim Chroudi daté du 25/9/2013.

Tous ceci conformément au PV de saisie exécutoire immobilière faite par l'huissier notaire Me Hatem Baklouti le 27/02/2023 sous le n°9218 signifié par la partie poursuivante ci-dessus désignée à la partie saisie ci-dessus désignée par l'huissier notaire Me Hatem Baklouti le 28/02/2023 sous le n°9218 et de l'expertise de Mr Rachid Charfi du 12/12/2022 chargé suivant ordonnance de Mr le président du tribunal de 1ère instance de Sfax le 9/11/2022 sous le numéro 9761/22, et qui a estimé le prix de la totalité du terrain à 32.400,000 DT et la valeur du terrain revenant à la partie saisie soit la moitié 16.200,000 DT.

Mise à prix : Suite à la décision rendue le 29/5/2023 par la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Sfax dans l'affaire 5701 de rabaisser la mise à prix de 40% elle sera fixée à neuf mille sept cent vingt dinars (9.720,000 DT) pour la totalité du terrain saisi outre droits et frais.

Observations :

- La visite de l'immeuble se fait aux jours et heures de travail, la vente se fait conformément aux dispositions ci-dessus citées et la consultation du cahier des charges se fait soit au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax soit à l'étude de l'avocat poursuivant.

- Pour participer aux enchères publiques il faut consigner le tiers de la mise à prix à savoir 3.240,000 DT.

- L'autorisation administrative est exigée pour les étrangers.

2023X00876VEPA1

Avis aux créanciers

Avis d'appel d'offres de cession de la société de promotion touristique Hôtel Bahia beach

I.U : 372999A

Dans le cadre du jugement n°479 rendus par le tribunal de première instance de Tunis le 27 mai 2009, il a été décidé la cession de la société de promotion touristique Hôtel Bahia beach en lot unique, le contrôleur d'exécution Maître Heni Chokri annonce par la voie d'appel d'offre, la cession, de la société de promotion touristique Hôtel Bahia beach en lot unique avec toutes ses composantes de terrain, construction et fonds de commerce sise à rue zaytouna zone touristique Yasmine Hammamet dérivé route nationale n°1 Tunis et Sousse Hammamet sud gouvernorat de Nabeul.

Les personnes intéressées sont invitées à se présenter au cabinet du contrôleur d'exécution, M.Heni Chokri domicilié au 34 rue Ali Dargouth étage n°3 bureau A 1001 Tunis téléphone 71331411 pour retirer le cahier des charges contre le paiement d'un montant de 200 dinars. Non remboursable.

Le dernier délai d'envoi les offres est fixé à la date du 13/7/2023 le cachet de la poste fait foi.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Essahafa et la Presse en date du 24/6/2023.

2023T00662VEPA2

Vente 12 Tableaux de Peinture

Société Hôtelière des Oasis Touristiques Tunisiennes «SHOTT»

Règlement judiciaire N° 520

Siège social : Hôtel Ibn Khaldoun, 30 Rue El Koweït 1002 Tunis

RC : B0138512007

MF : 0023712/B

CNSS : 114074/02

Suite à la décision du TPI 1 de Tunis le 21/6/2023 pour céder 12 Tableaux de peinture appartenant à la société Hôtelière des Oasis Touristiques Tunisiennes «SHOTT» dans un délai de trois mois de la décision.

Le contrôleur de l'exécution informe tout intéressé de retirer le cahier des charges gratuitement. Les offres doivent être remises au bureau du contrôleur de l'exécution M. Jalel Haddad dans une enveloppe fermée ne mentionnant que la mention «Ne pas ouvrir vente 12 Tableaux de peinture - Société «SHOTT» Règlement judiciaire n°520».

A noter que toutes les caractéristiques des 12 Tableaux de peinture objet de la vente sont détaillées dans le cahier des charges préparé à ce effet

Le dernier délai de remise des offres au bureau du contrôleur de l'exécution est fixé pour le samedi 15 Juillet 2023

0 à 13 heures. Le cachet du bureau d'ordre du cabinet fait foi. Toute offre parvenue après cette date sera refusée.

Sachant que les 12 Tableaux de peinture se trouvent au siège central de la société situé à l'Immeuble SOFIDE angle rue des Entrepreneurs et rue du Métal bloc A deuxième étage ZI Charguia II n°2035 Tunis Carthage, ou bien veuillez-vous adresser au cabinet de l'expert comptable M. Jalel Haddad sis au 1, Rue 2 Mars 1934 Carthage Byrsa 2016 Tunis. Sachant que les visites seront programmées après fixation d'un RDV avec le contrôleur de l'exécution.

Tél : 71 277 191 / E-mail : jalel.hadad@orange.tn

2023T00665VEPA2

Avis aux créanciers

Distribution des deniers aux créanciers

Cabinet Maître Youssef Bousalah

Avocat à la cour de cassation

22 Rue Farhat Hached Gafsa

M.F : 138097/Q

En vertu de la décision du juge chargé de la distribution des deniers au tribunal de première instance de Gafsa Dans l'affaire n°20 ordonnant l'ouvert de la procédure de la distribution des deniers aux créanciers suivant leur ordre il sera procédé à la distribution de la somme de (47.235.750) Consignée à la recette des actes judiciaires de Gafsa suivant quittance n°M028522 du 8/10/2021 Résultant de la vente de l'immeuble objet du titre foncier n°16883 Gafsa revenant à Mr Jilani Doghman suite à la requête présentée par maître Youssef Bousalah agissant pour Tabet Khalfallah en conséquence tout créancier éventuel doit produire ses titres de créance au greffe du tribunal suscité dans un délai ne dépassant pas 30 jours à partir de la date de publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion selon article 468 de CPCC Ceci étant l'article 468 de CPCC dispose dans les trente jours de la Publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'une avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu les dispositions du présent article doivent a peine de nullité être rappelées dans les avis insertion et sommation prévus aux articles précédents.

Cet avis est dressé en vertu des articles 466 et 468 CPCC.

2023R01692VEPA2

Avis aux créanciers

Clôture de faillite

Société : Cap Blanc Textile société à responsabilité limitée

Siège social : El Ain el Kabira El Aioun Menzel Abderrahman 7035 Menzel Jemil Bizerte

Identifiant unique 1269419S

Syndic de faillite : Monsieur Mohamed Habib Sayhi (09 Rue Jalel Eddine Naccache cité la Gazelle 2083 Ariana).

En vertu du jugement n°264 rendu par le tribunal de première instance de Bizerte le 8 Juin 2023, il a été prononcé la clôture des opérations de la faillite objet du jugement déclaratif

de faillite n°888 rendu le 12 Octobre 2021 pour défaut d'actif. Le jugement est inséré au registre national des entreprises.

2023R01700VEPA2

Avis aux créanciers

Clôture de faillite

Société : Top Lavage société à responsabilité limitée

Siège social : Avenue 07 Novembre 7000 Bizerte

Identifiant unique : 0623711 P

Syndic de faillite : Monsieur Mohamed Habib Sayhi (09 Rue Jalel Eddine Naccache cité la Gazelle 2083 Ariana)

En vertu du jugement n° 265 rendu par le tribunal de première instance de Bizerte le 8 Juin 2023, il a été déclaré la clôture des opérations de la faillite objet du jugement déclaratif du faillite n°889 rendu le 12 octobre 2021 pour défaut d'actif. Le jugement est inséré au registre national des entreprises.

2023R01701VEPA2

Avis aux créanciers

Jugement déclaratif de faillite

Société Idéal société à responsabilité limitée

Siège social : Avenue de l'environnement Ras Jebel 7070 Bizerte

Identifiant unique 1172538S

Registre de commerce : B04189212010

En vertu du jugement n°905 rendu par le tribunal de première instance de Bizerte le 8 novembre 2022 , il a été déclaré en premier ressort la cessation des paiements par la société Idéal; société à responsabilité limitée en la personne de son représentant légal; sise à l'avenue de l'environnement Ras Jebel 7070 Bizerte; son identifiant unique 1172538S; de ses dettes à partir de 8 Mai 2021 et qu'elle a été mise en faillite avec la nomination de Madame Sonia Khoueldia juge commissaire et Monsieur Mohamed Habib Sayhi syndic de faillite tout en ordonnant de mettre les scellés où cela est nécessaire et la publication du contenu de ce jugement au registre de commerce au registre national des entreprises et dans deux quotidiens dont l'un en arabe. Les frais de convocations et de publications légales sont à la charge du demandeur. Les demandes du requérant sont rejetées pour le surplus.

Les créanciers doivent remettre leurs titres de créances ordinaires et privilégiées et le bordereau indicatif au syndic de faillite Monsieur Mohamed Habib Sayhi soit directement à son bureau sis au 09 Rue Jalel Eddine Naccache cité la Gazelle 2083 Ariana (95399260 50399166), soit par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 15 jours à partir de cette publication.

2023R01702VEPA2

Appel d'offres pour la vente d'un Immeuble sis à Cité SNIT - Borj Aarif-Mahdia

En vertu d'une décision rendue par la Chambre du Conseil du Tribunal de 1ère Instance de Mahdia en date du 13 juin 2023, relative au dossier de faillite n°35, Mr Ismail SBAI ayant le siège au cabinet n°10 immeuble EL Baraka avenue Tahar Sfar Sousse 4000, en sa qualité de syndic de la faillite, informe le public qu'il se propose de vendre un immeuble sis à Cité SNIT-Borj Aarif-Mahdia et qui se compose d'un rez-de-chaussée et trois étages par voie d'appel d'offres suivant un cahier des charges.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter l'immeuble objet de vente après avoir retiré un cahier des charges contre paiement de 200,000 dinars.

Le dernier délai pour l'envoie des offres est fixé au 31 juillet 2023. Pour plus de renseignements, veuillez contacter le 53892070.

2023S00791VEPA2

Avis de distribution

Le greffier du tribunal de première instance de Mahdia annonce la décision du juge commissaire du 9/6/2023 dans l'affaire n°96 pour l'ouverture de la procédure de distribution de la somme de 33.967,770 dinars consignée à la recette des finances de Mahdia le 14/3/2022 quittance n°M018381 objet de l'attestation de dépôt n°2200302Z du 25/3/2022 contre la Société BUCHE ECOLOGIQUE sise à la Zone industrielle Essouassi Mahdia à la diligence de Maître Olfa Gharbi Avocate à la cour de cassation, de la société Internationale Avocats Conseils pour le compte de la BFPME ayant domicile élu à son étude sis au 37 bis rue Ali Zlitni Manar 3, Tunis.

Dans les trente jours de la publication au journal officiel de la République Tunisienne de l'insertion ou de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion produire ses titres de créances au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu et ce conformément aux dispositions de l'article 468 du code de procédures civiles et commerciales.

2023401691VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Gestion du Pole Industriel et Technologique de Gabès

S.A au capital de 7.975.000 DT

Avenue Salah Eddine Ayoubi, Imm. Khelifi 4ème étage, Gabès 6072 - Tunisie

R.N.E : B22101242010

M.F : 1153449L/A/M/000

Matricule CNSS : 213308-05

Messieurs les actionnaires de la «Société de Gestion du Pole Industriel et Technologique de Gabès» Société Anonyme, au capital de 7.975.000 DT, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 21 juillet 2023 à

11 h au siège de la Société de Gestion du Pole Industriel et Technologique de Gabès, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2022.

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

3. Examen et approbation des Etats financiers arrêtés au 31/12/2022 ainsi que le rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2022.

4. Approbation des opérations et des conventions visées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

7. Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2022.

8. Examen de renforcement du Conseil d'Administration par un nouveau membre.

9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de publication et d'enregistrement.

2023R01697SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Ez-zahra Hotel's

S.A. au capital de 4.636.000 D

Siège social : Hôtel Dar Tunis (Ez-zahra)

Registre de commerce : B120602001

Matricule fiscal : 0006092Y/A/M/000

Code CNSS : 00033464-09

Messieurs les Actionnaires de la Société Ez-zahra Hotel's sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 27 juillet 2023 à 12h au siège de la société à l'Hôtel Dar Tunis à Ez-zahra - à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

2) Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

3) Affectation des résultats de l'exercice 2022.

4) Quitus aux administrateurs pour la gestion 2022.

5) Renouvellement de mandat d'administrateurs

6) Approbation du jeton de présence pour chaque membre du Conseil d'Administration.

Il est porté à la connaissance des Actionnaires que le bilan et les comptes des résultats de l'exercice 2022 ainsi que la liste des Actionnaires et le projet des résolutions sont tenus à leur disposition au siège de la société à partir de la date de la parution du présent avis au journal officiel.

2023R01705SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DES COTES NORD DELA VILLE DE SFAX

Société anonyme

Au capital : 2.250.000 dinars

Siège social : Route Sidi Mansour Km 3,5 au niveau de La Rocade PK 4 - Sfax

Identifiant unique : 036507 R

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et d'Aménagement des Côtes Nord de la Ville de Sfax sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 27 juillet 2023 à 9 h au siège de la société sis à la Route Sidi Mansour Km 3,5 Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'examen des états financiers de l'exercice 2022,

2. Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice 2022,

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31/12/2022,

4. Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2022,

5. Approbation des états financiers de l'exercice 2022,

6. Fixation du montant des jetons de présence alloués aux administrateurs au titre de l'exercice 2022,

7. Affectation des résultats de l'exercice 2022,

8. Approbation des conventions règlementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales,

9. Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2023, 2024 et 2025,

10. Quitus aux membres du conseil d'administration.

11. Questions diverses.

2023X00861SANB3

COMPAGNIE GENERALE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES C.O.G.I.A

Société anonyme

Au capital de 22.770.000 Dinars

Siège social : la Route de Moureddine - Km 3,5 - BP n°82 - 4000 Sousse

M.F/R.N.E : 014056Q

Les actionnaires de la société «Compagnie Générale Des Industries Alimentaires» - C.O.G.I.A, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 24 juillet 2023 à 9 heures du matin au siège de la société sus indiqué et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Fin de mandat de 02 administrateurs et Quitus.

2) Composition du conseil d'administration.

3) Délégation pour l'accomplissement des formalités légales.

2023401667SANB3

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ZITOUNA I

Société anonyme

Au capital de 9.250.000 Dinars

Siège social : Rue Abdallah Ibn Zoubeir La Goulette Tunis

M.F/R.N.E : 539184N

Les actionnaires de la société de Développement Agricole ZITOUNA I, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 24 juillet 2023 à 12 heures du matin au

local de l'administration de Sminja - Zaghouan et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Fin de mandat de deux administrateurs et Quitus.

2) Composition du conseil d'administration

3) Délégation pour l'accomplissement des formalités légales.

2023401668SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«ADWYA S.A»

Société anonyme

Au capital de 21 528 000 dinars

Siège social : route de la Marsa Km 14 BP 658 la Marsa (Tunisie)

Identifiant Unique : 014346Y/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «ADWYA» société anonyme sont convoqués en l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi vingt et un juillet l'an deux mille vingt-trois (21/7/2023) à 10 h au siège social de la société sis à la route de la Marsa Km 14 BP 658 la Marsa (Tunisie), afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la décision de distribution de dividende,

2. Pouvoirs pour formalités.

2023401669SANB3

Convocation des actionnaires à l'Assemblée Générale extraordinaire

«ADWYA S.A»

Société anonyme

Au capital de 21 528 000 dinars

Siège social : route de la Marsa Km 14 BP 658 la Marsa (Tunisie)

Identifiant Unique : 014346Y/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «ADWYA» société anonyme sont convoqués en Assemblée Général Extraordinaire qui se tiendra le vendredi vingt et un juillet l'an deux mille vingt-trois (21/7/2023) à 11 h au siège social de la société sis à la route de la Marsa Km 14 BP 658 la Marsa (Tunisie), afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la mise à jour des statuts de la société,

2. Pouvoirs pour formalités.

2023401670SANB3

Avis aux actionnaires

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES S.A «ARTES»

Société anonyme

Au capital de 38 250 000 dinars

Siège social : 39 avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis

Identifiant unique : 00012145

Messieurs les actionnaires de la société AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES S.A "ARTES", nous vous informons que l'assemblée générale ordinaire prévue le mercredi 5 juillet 2023 a été reporté à une date ultérieure.

2023401673SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Automobile Réseau Tunisien et services ARTES

Société anonyme

Au capital de 38.250.000 Dinars

Siège social : 39, Avenue Kheireddine Pacha - BO 33-1002 Tunis - Belvédère

M.F : 0001214SAM000

Messieurs les actionnaires de la société Automobile Réseau Tunisien et Services «Artes» sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 24 juillet 2023 à 10 Heures à la salle des congrès TOP HAPPINESS, Les Berges du Lac - 2045 Tunis, afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Ratification des modes et délais de convocation à l'assemblée

- Lecture des rapports du Conseil d'administration sur l'activité de la société ainsi que du groupe ARTES durant l'exercice 2022;

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers du dit exercice et sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

- Approbation, des rapports du conseil d'administration, états financiers et conventions;

- Affectation des résultats nets de l'exercice 2022 ;

- Quitus pour l'exercice 2022 aux administrateurs et au directeur général, et fixation des jetons de Présence;

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe ARTES arrêtés au 31/12/2022 ;

- Approbation des états financiers consolidés du groupe ARTES arrêtés au 31/12/2022 ;

- Nomination d'administrateurs au sein du conseil d'administration;

- Renouvellement mandat du commissaire aux comptes;

- Questions diverses;

- Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à cette Assemblée son mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société 39 avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis - Belvédère.

2023401674SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE LE BELVEDERE

S.A. au capital de 3 830 000 dinars

Siège social : 10, Avenue des Etats-Unis d'Amérique, 1002 Tunis

Identifiant unique : 0002162C

Les actionnaires de la SOCIETE LE BELVEDERE sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 24 juillet 2023, à 10h au siège social afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard enregistré dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire du 02 mai 2023.

2. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion au cours de l'exercice 2022.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs au même exercice.

4. Approbation, s'il y a lieu du rapport d'activité et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2022.

6. Fixation du montant des jetons de présence.

7. Quitus au conseil d'administration.

8. Renouvellement du mandat des administrateurs.

9. Nomination d'un commissaire aux comptes.

10. Pouvoirs pour les formalités.

2023401688SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre bleu

M Naji Ben Zayed Khalfalah adresse 177 cité 02 Monastir annonce la perte de titre bleu n°03 /37986 du 18001, Mahdia qui a été déclarée chez la police de Monastir suivant Attestation n°329 du 12/6/2023, toute objection peut être déclarée dans un délai d'un mois auprès du notaire Gmiha Sabeur Rue El Fadhel Ben Achour El Jem Mahdia.

2023X00865DIVD2

Avis

Hssan Idris annonce qu'il possède la moitié d'un terrain de 30 oliviers objet du titre bleu n°75508 Sfax sis à la route Saltania et Eddaier km 23 Bouderbela et 2/3 d'un terrain de 48 oliviers objet du titre bleu n°54406 Sfax sis à la route Mahdia effectué par acte de partage daté le 20 Mars 2007 enregistré à Sfax le 20 Avril 2007 n°M019983 par les deux notaires Moncef Ktata et Malek Madhioub et il a perdu le dit titre de propriété et il désire se faire délivrée une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire maître Abdennadher Mohamed Sadok à sakiet eddair Sfax et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2023X00867DIVD2

Avis

Mr Chokri Aziz annonce qui il possède la moitié indivise du terrain composé de deux parcelles, d'une superficie totale de 2757m² sis à Ramla Kerkennah Sfax effectué par l'acte de vente daté le 02 juin 2011 enregistré à Sfax le 10 juin 2011 n° M026777 devant deux notaires Abdelmajid Feki et Malek Madhioub et il a perdu le dit titre de propriété et il désire se faire délivré une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Maître Abdennadher Mohamed Sadok à route de Mahdia km6 Sakiet Eddair Sfax et ce dans un délai de 30 jours de la date de cet avis.

2023X00868DIVD2

Avis

Sara Yaich annonce qu'elle possède un terrain de superficie 837 m² sis à la route Saltania Km 6.5 Sfax effectué par acte de partage daté le 7 Février 1999 enregistré à Sfax le 26 Mars 1999 n°M021634 par les deux notaires Sami Sallemi et Ahmad Jbir et elle a perdu le dit titre de propriété et elle désire se faire délivrée une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire maître Abdennadher Mohamed Sadok à sakiet eddair Sfax et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2023X00869DIVD2

Refus d'acceptation d'un héritage

Le Sieur Mongi Ben Sadok Ben Ali Kamoun, demeurant 31, Rue Avicenne El Molk Borj Louzir cin n° 01235893, déclare refuser l'acceptation de l'héritage de son neveu qui s'appel Mahdi Ben Hassen Ben Sadok Kamoun décédé le 25 Août 2019 d'après son acte de décès n°2454 de l'année 2019 suivant acte notarié dressé en date du 11 octobre 2019 par les deux Notaires à Sfax Brahim Dhouib et son assesseur.

Par conséquent il sollicite ceux qui réclament des droits redevables par le défunt de l'exclure des procédures judiciaires et le cas échéant de lui signifier tout acte de citation de comparaître ou autre document à son adresse indiquée ci-dessus pour pouvoir défendre ses droits en forme et au fond. A défaut les procédures seront nulles.

Cet avis est publié le 16 Juin 2023 aux deux journaux "Essabeh" et "Le Temps".

2023X00871DIVD2